

Vous trouverez ci-bas l'appel à la vigilance diffusé par le MSSS concernant le hantavirus. De plus, voici de l'information additionnelle concernant la situation en Montérégie en date de 14 mai 2026 :

- À ce stade, aucun cas confirmé d'infection à hantavirus de souche Andes n'a été identifié en Montérégie ni au Québec en lien avec cette situation.
- Au Québec, 8 contacts ont été identifiés à la suite d'une exposition sur un vol d'avion où s'est trouvé brièvement un individu infecté par un hantavirus. Le niveau de risque pour tous les contacts québécois de ce vol a été évalué comme **faible**.
- Les contacts à faible risque ne sont pas en isolement et peuvent donc se déplacer entre régions.
- Si un patient appelle ou se présente dans un établissement de santé en indiquant qu'il est un contact d'un cas d'hantavirus lié au MV Hondius ou qu'il se trouvait à bord d'un moyen de transport fréquenté par un cas connu, **et qu'il présente des symptômes** (voir la liste à la page 1 de l'appel à la vigilance du MSSS) :
 - Suivre les recommandations situées à la page 2 de l'appel à la vigilance du MSSS;
 - Mettre en place immédiatement les mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) en s'assurant de la disponibilité des équipements de protection personnels appropriés;
 - Procéder à l'évaluation médicale du patient (**cette évaluation doit se faire en centre hospitalier**);
 - Aviser rapidement la Direction de santé publique de la Montérégie et suivre les directives.

POUR DÉCLARER UN CAS OU UN CONTACT SUSPECT À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Par téléphone : 1-800-265-6213 ou 450-928-3231.

Ce numéro est réservé aux professionnels de la santé et ne doit pas être divulgué au public.



Cet appel à la vigilance est destiné aux médecins, infirmiers et infirmières, équipes PCI, coordonnateurs des urgences, pharmaciens communautaires et sage-femmes

CONTACTS LIÉS À L'ÉCLOSION DE HANTAVIRUS SUR LE NAVIRE MV HONDIUS

Contexte

Le 2 mai 2026, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été informée d'un regroupement de cas de maladie respiratoire sévère à bord du navire de croisière MV Hondius en provenance de l'Argentine. Le navire transportait 147 passagers et membres d'équipage. En date du 12 mai, un total de 11 cas, incluant trois décès, ont été rapportés parmi ces voyageurs. Parmi ces cas, 9 ont été confirmés en laboratoire comme étant des infections à hantavirus, tous attribuables à la souche Andes. Certains des passagers ont également pris des vols de correspondance pendant leur période de contagiosité.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a été avisé que 8 contacts résidant au Québec ont été identifiés à la suite d'une exposition sur un des vols d'avion où un individu infecté à hantavirus, (souche Andes) associé au MV Hondius, se trouvait. Ces personnes se trouvaient soit à bord du vol Airlink (**HLE 4Z132**) reliant l'Île Saint-Hélène à Johannesburg ou KLM (**KL592**) reliant Johannesburg à Amsterdam, le 25 avril. Les démarches sont en cours pour rejoindre ces personnes. À noter que le niveau de risque pour tous les contacts québécois issus de ce vol d'avion a été évalué comme étant **faible**.

À ce stade, aucun cas confirmé d'infection à hantavirus de souche Andes n'a été identifié au Québec en lien avec cette situation.

Épidémiologie de la maladie

Les infections à hantavirus sont rares à l'échelle mondiale. Il existe plusieurs souches d'hantavirus. L'hantavirus de souche Andes est endémique à l'Argentine et au Chili. Toutefois, le nombre de cas recensés en 2026 y est inhabituellement élevé, particulièrement dans certaines régions du centre et du sud du pays. Le virus Andes a été reconnu comme source d'éclosion en Amérique du Sud.

Transmission

Le genre *Hantavirus* regroupe plusieurs souches de virus qui peuvent occasionnellement être transmis à l'humain, après inhalation des particules virales en suspension dans l'air provenant de sécrétions de rongeurs telles que l'urine, les excréments et la salive. Les infections à hantavirus sont des zoonoses rares mais graves avec un taux moyen de létalité pouvant atteindre 40%. Contrairement à la majorité des autres hantavirus, la souche du virus Andes, qui est impliquée dans cette éclosion, est l'une des rares souches à pouvoir se transmettre de personne à personne. Le risque pour la population en général est donc considéré comme très faible. Le risque pour les contacts présents sur les vols d'avion, qui n'étaient pas dans les 2 rangées autour d'un cas index, est également jugé faible.

Symptômes d'une infection à hantavirus

Les symptômes d'une infection à hantavirus peuvent varier selon le type de virus en cause. Les symptômes peuvent apparaître entre 1 et 8 semaines après l'exposition. Selon le type d'hantavirus, la maladie peut évoluer différemment. Pour la souche Andes, la gravité des symptômes est très variable. La personne peut être contagieuse dès l'apparition des symptômes et jusqu'à une semaine après mais peut s'étirer jusqu'au rétablissement ou au décès. Les premiers symptômes se manifestent habituellement par de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires ou des symptômes gastro-intestinaux (douleurs abdominales, nausées, vomissements). Pour plus d'information sur les différentes phases de la maladie, consulter la page [Infection à hantavirus](#) sur Canada.ca.

RECOMMANDATIONS

1. Être vigilant lors de la prise de rendez-vous, à l'accueil et au triage afin de déterminer rapidement le risque infectieux. Voir [l'outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence](#).
2. Si l'utilisateur indique avoir été en contact avec un cas connu d'hantavirus de souche Andes ou avoir été présent sur l'un des moyens de transports où était présent un cas connu, appliquer les mesures PCI contenus dans la fiche [Maladie à virus Ebola : mesures de prévention et de contrôle pour les hôpitaux - Mise à jour du 3 décembre 2014](#) et contacter la DSPublique de résidence de la personne afin qu'elle valide si la personne est un contact connu et vous transmette les consignes appropriées.
3. Sur recommandation de la DSPublique régionale concernant les analyses laboratoires :
 - Aviser le LSPQ des analyses à transmettre et effectuer les deux tests suivants :
 - Détection TAAN hantavirus (Code MSSS 83021) et;
 - Hantavirus : détection (anticorps) (Code MSSS 83020).
 - Indiquer sur les requêtes le lien avec l'éclosion du navire MV Hondius.
 - Expédier les échantillons en catégorie A (UN2814).

LIENS UTILES

Page Québec.ca hantavirus : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/hantavirus>

Hantavirus CDC : <https://www.cdc.gov/hantavirus/hcp/clinical-overview/index.html>

Fièvre hémorragique avec syndrome rénal CDC : <https://www.cdc.gov/hantavirus/hcp/clinical-overview/hfrs.html>

Syndrome pulmonaire à hantavirus CDC : <https://www.cdc.gov/hantavirus/hcp/clinical-overview/hps.html>

World Health Organization (WHO). Disease Outbreak News: Hantavirus cluster linked to cruise ship travel, Multi-country. May 8, 2026. <https://www.who.int/emergencies/disease-outbreak-news/item/2026-DON599>

World Health Organization (WHO). Disease Outbreak News: Hantavirus cluster linked to cruise ship travel, Multi-country. May 4, 2026. <https://www.who.int/emergencies/disease-outbreak-news/item/2026-DON599>

Répertoire des analyses LSPQ:

- <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/hantavirus-detection-anticorps>
- <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/hantavirus-detection-TAAN>